



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 22 septembre 2006

Conseillers en exercice : 45

Votants : 36

Convocation du Conseil Municipal :
le 4 septembre 2006

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 29 septembre 2006

**Mise à disposition d'une partie de l'emprise de l'ancien Camping
Municipal - Avenant à la convention d'occupation souscrite entre la
CAN et la Ville de Niort**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Gérard NEBAS, M. Gilles FRAPPIER, M. Luc DELAGARDE, Mme Nicole GRAVAT, M. Guillaume JUIN, M. Rodolphe CHALLET, M. Paul SAMOYAU, M. Amaury BREUILLE, M. Robert PLANTECOTE, M. Jacques LAMARQUE, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard ZABATTA

Conseillers :

Mme Andrée CHAREYRE, Mme Nathalie BEGUIER, M. Rémy LANDAIS, Mme Annie COUTUREAU, Mme Madeleine CHAIGNEAU, Mme Marie-Edith BERNARD, Mme Valérie UZANU, M. Michel PAILLEY, Mme Danièle GANDILLON, M. Bernard JOURDAIN, Mme Isabelle RONDEAU, Mme Elsie COLAS, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck GIRAUD, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie LAROCHE, M. Marc THEBAULT

Secrétaire de séance : Amaury BREUILLE

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Michel GENDREAU donne pouvoir à M. Rodolphe CHALLET.
Mme Catherine REYSSAT donne pouvoir à M. Guillaume JUIN.
M. Yannick TARDY donne pouvoir à Mme Madeleine CHAIGNEAU.
M. Dominique GUIBERT donne pouvoir à Mme Claudie LAROCHE.

Excusés :

Adjoint :

Mme Jeanine BIMES

Conseillers :

Mlle Karen NALEM, Mme Catherine DEGUERCY, Mme Françoise HALAT, M. Joël RENOUX, Mme Michelle LE FRIANT, Mme Christabelle CHOLLET, M. Jean-Louis EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

CONSEIL MUNICIPAL DU 22 septembre 2006

DELIBERATION D20060345

Urbanisme & Affaires Immobilières

**Mise à disposition d'une partie de l'emprise de l'ancien Camping
Municipal - Avenant à la convention d'occupation souscrite entre
la CAN et la Ville de Niort**

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire,

Vous avez validé lors de la séance du Conseil Municipal du 23 juin 2006 la mise à disposition à titre gratuit à la Communauté d'Agglomération de Niort d'une partie de l'ancien camping municipal à compter du 1^{er} septembre 2006 afin de reloger temporairement les gens du voyage de l'aire d'accueil de Noron le temps des travaux de réhabilitation.

En raison des difficultés liées à l'accueil d'une mission évangélique de gens du voyage sur le terrain communal cadastré section EW n° 22 et situé avenue Saint Jean d'Angély (2^{ème} rond point), il a été décidé de faire stationner celle-ci, à titre exceptionnel, sur l'emprise de l'ancien camping municipal qui devait être affectée à la CAN pour y faire séjourner les gens du voyage habituellement accueillis sur l'aire de Noron.
Ce stationnement temporaire est prévu jusqu'au 30 septembre 2006 inclus.

Dans ces conditions, il convient donc de prévoir un avenant à la convention d'occupation passée avec la Communauté d'Agglomération de Niort repoussant la date d'entrée en vigueur de ladite convention au 1^{er} octobre 2006.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- accepter le principe de repousser au 1^{er} octobre 2006 la date d'application de la convention d'occupation conclue avec la Communauté d'Agglomération de Niort relative à la mise à disposition d'une partie de l'emprise de l'ancien camping municipal,
- autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'avenant n°1 à la convention d'occupation en date du 29 juin 2006 passée avec la Communauté d'Agglomération de Niort.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Pour le Maire de Niort
Alain BAUDIN

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)